# Les heures de l’époxiconazole comptées !

Abderrahim DERRAJI - 2019-06-02 22:30:10 - Vu sur pharmacie.ma

Sur décision de l’Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), l’époxiconazole, un fongicide largement utilisé en agriculture en France sera retiré du marché avant mai 2020. Ce fongicide faisait déjà partie de la liste européenne des substances «soumises à exclusion» en raison des risques qu’il présente pour la santé humaine et pour l’environnement. Ce produit est classé depuis 2013 dans la catégorie des «Cancérogènes suspectés». Il est aussi susceptible de «nuire au fœtus ou à la fertilité». En juin 2018, l’Anses a fait une revue des données scientifiques qui a révélé que l’époxiconazole est un perturbateur endocrinien. L’Anses s’apprête à retirer les autorisations de mise sur le marché de 76 produits à base d’époxiconazole. D’après l’Anses, ce fongicide est utilisé pour traiter environ la moitié des surfaces céréalières de l’Hexagone et 70% des champs de betteraves. D'après «Telquel», 17 produits figurants sur l’index phytosanitaire mis en ligne par l’Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) sont concernés.